

AFRICA TRADE DEVELOPMENT FORUM 2026

DÉVELOPPER LES EXPORTATIONS DE L'AFRIQUE PAR LA QUALITÉ

INSTAURER LA CONFIANCE. DÉBLOQUER LES ÉCHANGES. STIMULER LES EXPORTATIONS.

23 ET 24 NOVEMBRE 2026

HÔTEL ETHIOPIAN SKYLIGHT, ADDIS-ABEBA

INVITÉS:
300 DÉLÉGUÉS SUR INVITATION OU SUR ACCREDITATION

PARTENAIRE AÉRIEN: ETHIOPIAN AIRLINES

LANGUES DE TRAVAIL:
ANGLAIS, FRANÇAIS, PORTUGAIS

COLLABORATEURS:
MINISTÈRE ÉTHIOPIEN DU COMMERCE ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ; MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE ; TRADEMARK AFRICA



1. Introduction

Le Forum 2026 sur le Développement du commerce en Afrique (ATDF), qui se tiendra les 23 et 24 novembre à l'hôtel Skylight d'Addis-Abeba, en Éthiopie, examinera les moyens de renforcer la *confiance* nécessaire aux entreprises africaines pour intensifier leurs échanges commerciaux au sein du continent et avec le reste du monde. Les participants se pencheront sur les *qualités* requises à cet effet, ainsi que le soutien nécessaire de la part des gouvernements et des organismes régionaux et internationaux, afin de définir et de respecter des normes claires et harmonisées visant à faciliter l'accès aux marchés.

Ce forum, qui s'adresse à un public ciblé et de haut niveau, rassemble 300 délégués, sélectionnés sur invitation ou sur accréditation. L'édition de cette année est co-organisée par le ministère éthiopien du Commerce et de l'Intégration régionale, le ministère des Transports et de la Logistique, ainsi que TradeMark Africa, autour du thème *« Renforcer les exportations africaines par la qualité ».*

Qui sera présent ?

Les dirigeants politiques:
Les chefs de gouvernement ; la Commission de l'Union africaine ; les ministres du Commerce d'Afrique et d'ailleurs ; ainsi que les dirigeants des communautés économiques régionales, notamment la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Secteur privé:
Des industriels et des PDG de grandes entreprises africaines et internationales du secteur de l'exportation, ainsi que les dirigeants des principales organisations du secteur privé.

Le système de normes:
Les dirigeants des organismes internationaux de normes, notamment l'ARSO, l'ISO, le Codex Alimentarius, la CIPV et l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale), ainsi que les responsables des bureaux nationaux des normes, des scientifiques et des professionnels du secteur.

Partenaires financiers:
Des hauts représentants des bailleurs de fonds, des partenaires au développement et des groupes de réflexion.

L'avenir de l'Afrique:
De jeunes entrepreneurs à la tête d'entreprises africaines exportatrices.



Le Forum plaidera en faveur d'une approche considérant les normes de qualité et les infrastructures qui les sous-tendent comme des atouts économiques, essentiels à la compétitivité industrielle, à la confiance des consommateurs et à l'intégration régionale. Les délégués examineront une série d'engagements proposés visant à améliorer la qualité et la valeur des marchandises échangées au sein de l'Afrique et en provenance de ce continent, ainsi que les réformes que devront mettre en œuvre les gouvernements et les entreprises pour les concrétiser. Le Forum lancera également le rapport phare intitulé, *La confiance, gage du commerce : les normes, une infrastructure stratégique*, élaboré en collaboration avec l'ONUDI.

Un forum historique

Le forum ATDF a toujours su transformer le dialogue en actions concrètes. Lors de son édition 2024 au Rwanda, les États participants ont adopté l'engagement « No Stop Border » visant à supprimer les obstacles aux passages frontaliers terrestres en Afrique. Dix-huit mois plus tard, cet engagement s'est traduit par des promesses de financement et la définition du périmètre de projets pilotes sur certains corridors. L'édition 2026 du forum ATDF a pour objectif de reproduire ce processus dans le domaine des normes et des infrastructures de qualité.

2. Comment choisir la qualité et pourquoi maintenant ?

La qualité [1] est la clé de voûte de la compétitivité dans le commerce international. À mesure que les droits de douane diminuent dans le cadre de la ZLECAf, l'accès au marché dépend de la confiance accordée aux produits : sont- ils sûrs ? Respectent- ils les normes ? La certification délivrée dans un pays est- elle reconnue dans un autre ? Les systèmes qui garantissent cette confiance – les normes [2], les mesures sanitaires et phytosanitaires(SPS)[3] et les infrastructures de qualité – méritent d'occuper une place aussi importante dans l'agenda commercial africain que les ports, les routes, les frontières et les réseaux numériques.

Cinq facteurs rendent cette question urgente.

I. Des exigences plus strictes sur le marché mondial

Le rapport de suivi des échanges de l'OMC de juillet 2025 a révélé que les restrictions à l'importation en vigueur couvraient **19.4%** des importations mondiales en mai 2025, contre un peu plus de **12%** à la fin de 2024, ce qui représente le taux de couverture le plus élevé enregistré depuis le début du suivi en 2009. Les mesures non tarifaires, notamment les normes, les réglementations techniques et les mesures SPS, sont de plus en plus utilisées comme conditions préalables à l'accès au marché. Le non-respect de ces mesures augmente le risque de rejet des envois, entraîne des coûts d'inspection plus élevés et nuit à la réputation des entreprises. La mise en place de systèmes de qualité résilients est essentielle pour que l'Afrique puisse conserver et accroître sa part de marché mondiale.

II. Des chaînes de valeur compétitives et inclusives

Les micro, petites et moyennes entreprises représentent plus de **80%** des entreprises en Afrique et emploient la plupart des femmes et des jeunes ; pourtant, moins de **20%** d'entre elles participent directement aux marchés d'exportation[4] en partie en raison du coût et de la complexité liés au respect des exigences en matière de qualité, de sécurité et des spécifications techniques.

À mesure que les économies avancées raccourcissent et localisent leurs chaînes d'approvisionnement, les acheteurs se tournent de plus en plus vers un nombre restreint de fournisseurs dont ils peuvent vérifier la qualité et la conformité. Face à cette évolution , les producteurs africains qui ne sont pas en mesure de démontrer leur conformité aux exigences techniques risquent donc de perdre leur place sur les marchés traditionnels et d' être exclus des marchés émergents.

III. Modernisation de l'infrastructure de qualité

De nombreux organismes de normalisation africains sont confrontés à des contraintes budgétaires, à des infrastructures vieillissantes et à un manque d'expertise technique, alors même que la conformité à l'échelle mondiale s'opère de plus en plus par voie numérique – grâce à des outils tels que les systèmes ePhyto et le Trade Logistics Information Pipeline (TLIP)[5], et que de nouveaux régimes, comme l'Accord[6] de l'OMC de 2024 sur le commerce électronique, prennent forme. Le renforcement de ces organismes par le biais de la collaboration régionale, du soutien des bailleurs de fonds et de la participation du secteur privé devrait constituer une priorité.

[1] A Quality Infrastructure System (QIS) is a combination of initiatives, institutions, organisations, activities and people. It includes a national quality policy and institutions to implement it, a regulatory framework, quality service providers, enterprises, customers and consumers (who include citizens as "consumers" of government services). "Quality" means ensuring that products and services meet the requirements of the customers. (UNIDO)

[2] Standards are documented product requirements, some of which are voluntary, while some - when used in regulations -are mandatory. Although they are invisible to consumers, they define how products are designed, manufactured, tested or labelled.

[3] Sanitary or phytosanitary measures include all relevant laws, regulations, requirements and procedures including, inter alia, end product criteria; processes and production methods; testing, inspection, certification and approval procedures; quarantine treatments including relevant requirements associated with the transport of animals or plants, or with the materials necessary for their survival during transport; provisions on relevant statistical methods, sampling procedures and methods of risk assessment; and packaging and labelling requirements directly related to food safety (WTO).

[4] ITC. 2022. SME Competitiveness Outlook.

[5] TradeMark Africa. 2025. The Trade Logistics Information Platform [6] WTO, Agreement on Electronic Commerce

IV. Accords de reconnaissance mutuelle

Les accords de reconnaissance mutuelle (ARM) permettent aux pays de reconnaître les résultats des essais, des inspections et des certifications effectués par des organismes compétents d'autres juridictions. Grâce à la suppression des doublons, à la réduction des coûts de mise en conformité et à l'accélération des procédures d'autorisation réglementaire, les ARM renforcent la confiance, facilitent les échanges intra-africains et soutiennent la mise en œuvre de la ZLECAf.

V. Accélérer la convergence réglementaire

Les exportateurs africains sont confrontés à des obstacles réglementaires sur deux fronts. Au sein même du continent, les normes ainsi que les exigences en matière d'essais et de certification varient d'un marché à l'autre ; ainsi, un produit homologué dans un pays doit souvent faire l'objet de nouveaux essais et d'une nouvelle certification dans un autre.

Au- delà de cela, les exigences techniques, notamment les normes de produits, les essais et la certification, constituent la principale forme de restriction commerciale, représentant plus de **70%** des restrictions pesant sur les produits agricoles et plus de **40%** de celles pesant sur les produits manufacturés[7]. Les conséquences du non-respect de ces normes sont visibles en Europe, l'un des principaux marchés d'exportation de l'Afrique. L'Union européenne a importé pour **€ 188 milliards d'euros** de marchandises africaines en 2024[8], mais les produits africains représentaient environ 30 % des rejets pour des raisons de sécurité alimentaire. La convergence, c'est-à- dire l'harmonisation des normes sur l'ensemble des marchés africains et leur alignement sur les références internationales, s'attaque simultanément à ces deux problèmes : elle réduit le coût des échanges commerciaux à l'échelle du continent et offre aux exportateurs une voie unique et crédible pour accéder à des marchés étrangers exigeants. Sans elle, la promesse de la ZLECAf d'un marché unique reste théorique ; les marchandises ne peuvent pas circuler librement entre 54 régimes réglementaires, quel que soit le barème tarifaire en vigueur.

3. Objectifs et résultats

Établir des normes, des systèmes SPS et une infrastructure de qualité parmi les priorités politiques et d'investissement de l'Afrique, et mobiliser des investissements publics et privés à leur soutien.	Convenir des réformes nécessaires pour mettre fin aux essais répétitifs, réduire les délais de certification, renforcer les laboratoires, numériser les documents commerciaux et élargir la reconnaissance mutuelle entre les marchés.
Relier les données fournies par les entreprises, les autorités de régulation et les programmes régionaux aux décisions que doivent prendre les gouvernements, les bailleurs de fonds et le secteur privé.	Lancer une base de données factuelles accessible au public sur les normes utilisées comme infrastructure stratégique pour le commerce africain, y compris le rapport phare : **La confiance, c'est le commerce : les normes, une infrastructure stratégique.**

[7] FAO. 2024. Barrières techniques au commerce dans le secteur agroalimentaire.
[8] Fiches d'information sur le commerce de l'UE. https://webgate.ec.europa.eu/isdb_results/factsheets/

4. Les initiatives de TMA en matière de qualité et de sécurité des biens et services commercialisés

Protéger les exportations horticoles de grande valeur

La fausse teigne du pommier (FCM) est endémique dans certaines régions d'Afrique, et sa détection dans les lots destinés à l'exportation peut fermer la porte à des marchés à forte valeur ajoutée comme l'Union européenne. Ce risque était manifeste au Kenya, où les recettes d'exportation de fleurs coupées sont passées d'environ **$567 millions de dollars** en 2023 à **$556 millions de dollars** en 2024 [9], une baisse que l'Étude économique de 2025[10], attribuait en partie à l'augmentation des interceptions liées à la FCM. Le secteur de la floriculture éthiopien, qui a généré environ **$400 millions de dollars** d'exportations en 2024– 2025, a été confronté à un risque similaire.

L'année dernière, TMA a collaboré avec ces deux pays afin de renforcer leurs défenses à l'échelle nationale. Cette collaboration a notamment consisté à améliorer la surveillance des organismes nuisibles, les procédures d'inspection et de certification, à former les inspecteurs et les producteurs, et à mettre en place des normes opérationnelles conformes aux exigences phytosanitaires internationales. Ces mesures ont aidé le Kenya et l'Éthiopie à préserver leur accès au marché de l'UE ainsi que les milliers d'emplois qui en dépendent. L'investissement de TMA a été financé par l'UE et la Fondation Mastercard.

Maintenir l'ouverture du marché européen pour un secteur représentant **$1 milliard** de dollars dans deux pays



Mise en ligne des certificats phytosanitaires

Le Mozambique, le Kenya et l'Éthiopie remplacent leurs procédures phytosanitaires papier, trop lentes, par des systèmes de certification numériques, chacun tirant un avantage différent de cette transition vers le numérique. Au Mozambique, l'ensemble du processus – de la demande et du paiement à l'inspection et à la délivrance – est désormais électronique, et un certificat qui prenait autrefois **environ 12 jours** est désormais délivré **en deux ou trois jours.** Au Kenya, le système de certification intégré KEPHIS a permis de réduire les coûts administratifs et de transaction des commerçants **de près de 15 %.** L'Éthiopie est allée encore plus loin en échangeant des certificats directement avec les pays importateurs via la plateforme ePhyto Hub de la Convention internationale pour la protection des végétaux, ce qui permet de vérifier les certificats phytosanitaires avant même que les envois n'atteignent leur destination, ce que le support papier n'aurait jamais pu permettre. L'effet global est le même dans les trois cas : les exportateurs se rendent moins souvent dans les administrations et subissent moins de retards administratifs ; les autorités de régulation bénéficient d'une meilleure traçabilité et de moyens de défense plus solides contre les certificats frauduleux ; et la confiance dans les marchés d'exportation est préservée. TMA a piloté le développement et la mise en œuvre de ces trois systèmes grâce à un financement des Pays- Bas, de la Finlande et du Royaume- Uni. Pour en savoir plus sur ce sujet, cliquez sur ce lien.

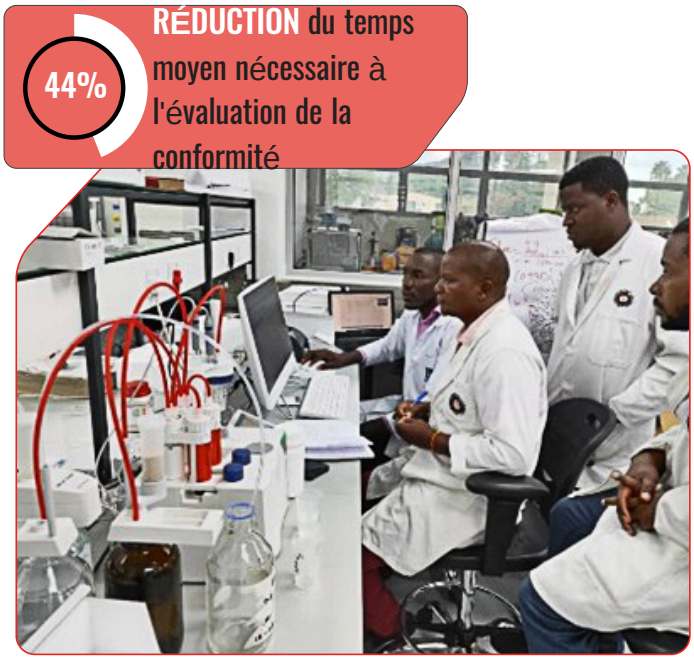
Les dividendes numérique
- **Plus rapides et Moins chers**
- **Vérifiabilité au-delà des frontières.**



[9] The Standard, à propos de l'étude économique 2025 (chiffre d'affaires du secteur des fleurs coupées en baisse de 73,5 milliards à 72,1 milliards de shillings ; rejets par la FCM). Lien
[10] Secteur agroalimentaire MEA, chiffres de l'étude économique 2025 (de 567 millions à 556 millions de dollars) Lien

Réduire le temps et les coûts liés au respect des normes

Pour de nombreuses entreprises d'Afrique de l'Est, démontrer qu'un produit répondait aux normes requises prenait autrefois des mois et entraînait des coûts que les petites entreprises pouvaient difficilement supporter. Après des années d'investissements dans des équipements de laboratoire modernes, la formation des autorités de régulation et l'harmonisation des normes, une évaluation indépendante du portefeuille de normes de TMA[11], a révélé que le délai moyen nécessaire à l'évaluation de la conformité avait diminué d'environ **44 %**, passant de sept mois en 2017 à quatre en 2023 dans la région. Les coûts médians de mise en conformité ont diminué de plus de moitié. Les retombées commerciales ont également été perceptibles. **Plus de 80%** des entreprises interrogées ont indiqué que l'amélioration de la conformité avait renforcé leur capacité à vendre sur les marchés existants et nouveaux, tandis que le nombre d'exportateurs au sein de l'échantillon a augmenté de **14 %**. TMA a apporté son soutien aux laboratoires, aux autorités de régulation, aux services de certification et à la formation technique sous-tendant ces services dans certains États partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) : l'Ouganda, le Rwanda, le Kenya, le Burundi et la Tanzanie.



Des services de tests de produits plus accessibles aux entreprises ougandaises

Jusqu'en 2019, un commerçant des régions de Gulu ou de Mbarara, en Ouganda, qui souhaitait faire analyser un produit devait souvent envoyer des échantillons sur des centaines de kilomètres jusqu'aux laboratoires du Bureau national ougandais de normalisation, situés près de la capitale, Kampala. Ce trajet allongeait les délais, augmentait les coûts et accroissait le risque que les échantillons arrivent endommagés et inutilisables. Depuis, le Bureau a décentralisé ses services en mettant en place des capacités d'analyse à Gulu, Mbale et Mbarara, trois des principales villes régionales de l'Ouganda. Les techniciens de laboratoire de ces sites ont été formés pour réaliser des analyses qui ne pouvaient auparavant pas être effectuées localement, et le délai moyen d'exécution des analyses est passé de **25 jours à environ 10 à 12 jours**[12].

Parallèlement aux laboratoires, l'agence a directement formé **près de 2,000 entreprises** à la conformité aux normes, tandis que ses procédures de certification simplifiées ont facilité les échanges commerciaux avec les marchés voisins. Selon les propres estimations de l'agence, la demande de services de certification dépasse désormais sa capacité – preuve que les entreprises sollicitent des services de normalisation dès lors que ceux- ci sont à leur portée, et argument en faveur d'investissements supplémentaires. TMA a financé les laboratoires et les formations grâce à des fonds danois, complétés par un soutien de l'UE et des Pays-Bas.



[11] AENOR Conocimiento (2025), Évaluation du portefeuille de normes et de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) – Rapport final, élaboré pour TradeMark Africa.
[12] Rapports de l'Office national ougandais des normes.

5. Rapport phare

Le Forum ATDF 2026 présentera le rapport phare intitulé *« La confiance, moteur du commerce : les normes, une infrastructure stratégique »,* élaboré en collaboration avec l'ONUDI et des partenaires continentaux. Ce rapport synthétise les analyses, les enseignements tirés et les réformes en un plan d'action concret visant à transformer le commerce grâce aux normes d'ici 2030.

6. Structure du programme (avant-projet)

À la fois délibérément ciblée et de taille réduite, la structure du Forum est au cœur de sa vocation : aboutir à des décisions. La première journée est consacrée à l'analyse du problème ; la deuxième, à la définition d'une réponse. Le programme favorisera des échanges francs et constructifs, notamment :



Des discussions en aparté et des échanges sur le leadership qui permettront aux décideurs d'engager un dialogue direct ;



Des débats « sur le vif » permettront de mettre à l'épreuve les positions soumises à examen ; quant aux tables rondes et aux séances de travail, elles déboucheront sur des projets d'engagements.



Des interventions au micro pour présenter des arguments clairs en moins de 15 minutes ;



Des rencontres animées à huis clos et à titre privé, permettront d'aborder en toute franchise les questions politiques, institutionnelles et d'investissement les plus épineuses ;



Podcasts, ces derniers permettront de prolonger le débat au-delà du Forum lui-même.

AXES DU PROGRAMME

1. L'impact économique des normes
2. Les normes et la qualité : des passerelles vers l'accès aux marchés, ainsi qu'une augmentation de la valeur et des volumes des échanges commerciaux
3. Les entreprises africaines : comment être compétitives et s'imposer à l'échelle mondiale
4. Développer des infrastructures de qualité en Afrique : innovation, financement, technologie
5. Les priorités continentales à l'horizon 2030

JOUR 1 – LUNDI 23 NOVEMBRE 2026 - PROGRAMME PRINCIPAL

Matinée	• Arrivée • Cérémonie d'ouverture • Discours de bienvenue et allocutions du Gouvernement éthiopien et de TradeMark Africa • Discours d'ouverture prononcé par l'invité d'honneur
Midi	• Discussion de haut niveau avec des invités de marque. • Lancement du rapport phare de l'ONUDI et de TMA
Après-midi	• **À huis clos:** Ministres , présidents des communautés économiques régionales et certains PDG du secteur privé • **Haut niveau:** Séance avec des dirigeants et des industriels de premier plan du secteur privé • **Financer l'Afrique, par l'Afrique et pour l'Afrique** - Organisé par Trade Catalyst Africa • Manufacturing Africa et l'école d'économie de Londres
Soirée	Réception officielle

JOUR 2 – MARDI 24 NOVEMBRE 2026 - PROGRAMME PRINCIPAL

Matinée	• **À huis clos:** Table ronde des partenaires internationaux • **À huis clos:** Table ronde des jeunes • Investir dans la science, la technologie et l'innovation au service des exportations • **Haut niveau :** Dialogue intergénérationnel • Événement parallèle: Sommet sur l'investissement avec Trade Catalyst Africa
Midi	• Un bûcher des normes • Corridors alimentaires, normes et numérisation
Après-midi	• **À huis clos:** Dialogue de haut niveau avec le secteur privé – Baraza la Biashara • Table ronde ministérielle • Cérémonie de clôture
Soirée	Visites guidées de la ville (facultatives, aux frais des participants)

JOUR 3 – MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026 - SUR INVITATION

Séance de travail des praticiens

1. Lancement des communautés de pratiques
2. Feuille de route pour la mise en œuvre des engagements prévus par le Forum ATDF 2026
3. Visites sur le terrain (facultatives)

7. Accréditation et protocole

L'accréditation de tous les délégués sera gérée par le secrétariat du Forum, composé du ministère éthiopien du Commerce et de l'Intégration régionale, de TradeMark Africa et des services protocolaires compétents de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. Les dispositions protocolaires détaillées, notamment la logistique à l'arrivée et au départ, les options d'hébergement, les transports urbains et la coordination en matière de sécurité, seront communiquées aux participants inscrits et accrédités par le biais d'une note d'information protocolaire distincte.

TMA ne verse aucune rémunération ni honoraires et ne prend pas en charge les frais de voyage, d'hébergement ou autres dépenses connexes des participants au Forum.

Contacts

Toute correspondance relative au Forum doit être adressée en premier lieu à :
Secrétariat du Forum ATDF 2026, Email: ATDF@TradeMarkAfrica.com

Pour plus d'informations: atdf.trademarkafrica.com

Trois termes bons à savoir - En quelques mots

Une infrastructure de qualité notamment en matière de normes, de métrologie, d'accréditation et d'évaluation de la conformité, offre une garantie reconnue à l'échelle internationale que les produits, services, processus et systèmes répondent aux exigences réglementaires et aux attentes du marché.

Les normes définissent une série d'exigences, de spécifications ou de lignes directrices à caractère volontaire concernant les produits, les procédés et les services. Lorsque ces exigences sont rendues obligatoires par les pouvoirs publics, elles deviennent des réglementations techniques.

Les systèmes sanitaires et phytosanitaires protègent la vie et la santé des êtres humains, des animaux et des végétaux, tout en préservant la fluidité des échanges commerciaux dans les domaines alimentaire et agricole, sans obstacles inutiles.

Organisé en collaboration avec

TRADE MARK AFRICA
Growing Prosperity Through Trade

በኢትዮጵያ ፌዴራላዊ ዴሞክራሲያዊ ሪፐብሊክ
የትራንስፖርት እና ሎጂስቲክስ ሚኒስቴር
République démocratique fédérale d'Éthiopie
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE